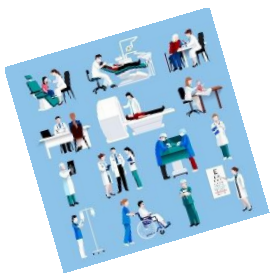




LE CENTRE HOSPITALIER DE MILLAU
LE CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-AFFRIQUE
LE CENTRE HOSPITALIER M. FENAILLE



Allocation d'étude
Etudiants en soins infirmiers

Montant de l'allocation

Versement d'une allocation de **450 euros nets par mois** pendant la 2^{ème} et/ou la 3^{ème} année de formation en soins infirmiers

Cumulable avec les bourses d'études et l'allocation chômage.

Modalités de recrutement

à l'issue de la formation

- ◆ Recrutement en CDI, 6 mois après l'obtention du diplôme.
- ◆ Mise en stage à partir d'un an d'ancienneté.
- ◆ Engagement de servir au CH de :
 - 18 mois pour une signature en 3^{ème} année
 - 36 mois pour une signature en 2^{ème} année

Vous êtes étudiant(e) de 2^{ème} ou de 3^{ème} année en soins infirmiers et vous êtes intéressé(e)s

⇒ Envoyez votre **CV** et lettre de motivation à la DRH du CH à l'adresse mail :

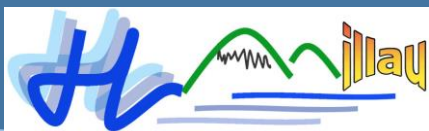
- Millau : sec.drh@ch-millau.fr
- St-Affrique : s.direction@ch-saintaffrique.fr
- M.Fenaille :
helene.nomme@hopitalfenaille.fr

⇒ Vous devez envoyer, en complément de votre candidature, vos relevés de notes et de stages.

⇒ Un entretien de recrutement avec la direction des soins et la DRH sera programmé

La Direction des Ressources Humaines reste disponible pour toute information au :

Millau : 05 65 59 31 54
St-Affrique : 05 65 49 71 52
M. Fenaille : 05 65 70 22 96



CENTRE HOSPITALIER DE MILLAU
www.ch-millau.fr



CENTRE HOSPITALIER "Emile BOREL"
Saint-Affrique



H.L. FENAILLE